

Une vie, un jour ou le mariage d'un paysan de Haute-Bretagne à travers dictons, proverbes et coutumes

« *La fête n'est plus ce qu'elle était* » a-t-on coutume de dire aujourd'hui avec un brin de nostalgie dans la voix. De fait, s'il en est une qui a perdu depuis quelques décennies ses charmes d'antan, c'est bien celle du mariage. Aussi utiliserai-je souvent dans cette présentation l'imparfait, « *temps de ce qui n'est plus* », dit Anne Philippe. Il me faut aussi préciser le contenu de la présente communication : « *Une vie, un jour ou le mariage d'un paysan de Haute-Bretagne à travers dictons, proverbes et coutumes* », l'aire d'enquête se situant à l'extrême-ouest du Penthièvre, dans la région de Plaintel, commune où nous habitons (*).

Prélude aux épousailles

Les lieux de rencontre

En dépit des apparences, les occasions de rencontre à l'époque de nos parents et grands-parents étaient sans doute aussi nombreuses que de nos jours. Outre bals, noces, foires, j'en retiendrai plus précisément trois qui me semblent plus significatives dans la mesure où les personnes interrogées ont paru davantage frappées par elles.

Si l'assistance à la messe était une obligation — le père veillait — on l'acceptait facilement car, l'office terminé, rendez-vous était fixé pour la sortie de la *véprée*, c'est-à-dire de l'après-midi. Mais il arrivait que la

(*) Côtes-du-Nord, arr^t de Saint-Brieuc, canton de Ploec.

jeune fille fut de garde à la ferme, alors le *galant* (1) se faisait un plaisir de venir lui rendre visite et de l'aider à faire, comme on disait, la « b'sogne », les menus travaux quotidiens touchant le bétail.

Les « *pileries* (2) de *piaces* (3) » étaient aussi un lieu de rencontre privilégié; elles ont d'autant plus marqué la mémoire des gens que, les bals étant interdits par l'occupant durant la guerre 39-45 — mes témoins, en effet, sont nés autour de 1920 —, elles ont connu un regain d'intérêt à ce moment: afin d'obtenir un sol dur et uni dans la pièce principale de l'habitation, on étalait un mélange fait d'argile et de « *gâpâs* » (4) — balle de blé —. Puis, l'on invitait, le plus souvent le dimanche soir, les jeunes des environs à venir danser dessus au son d'une vielle ou d'un accordéon jusqu'à une heure avancée de la « *netée* » (5); et les bolées de cidre aidaient aussi les moins entreprenants...

(1) Ce bien joli mot, tombé en désuétude ou peu s'en faut est le participe présent substantivé de l'ancien français: « *galer* »: s'amuser, immortalisé par Villon:

*Où sont les gracieux galants
Que je suivais au temps jadis
Si bien chantants, si bien parlants
Si plaisants en faits et en dits?*

Mais alors que sous la plume de l'auteur des *Regrets*, ce terme a le sens familier de « *fêtard* », il a perdu cette connotation particulière dans notre parler; chez nous, c'est l'amoureux, le soupirant.

Ce mot avec cette acception est noté également en Anjou et à Jersey; et là aussi le féminin n'existe pas.

Il est important, en outre, d'observer que le *galant* n'est pas un étranger, c'est un garçon du village ou d'un village peu éloigné. L'on m'a cité le cas de bagarres à la sortie de bals qui n'avaient d'autre origine que la rivalité ancestrale entre clochers avivée par un certain sentiment de propriété touchant les jeunes filles.

(2) Voir « *demanderie* ».

(3) « *piace* »:

— du latin: « *platea* »: rue large.

— s'est restreint chez nous au sens de « sol d'habitation ».

— le groupe « *pi* » — correspondant à l'élément consonantique français « *pl* » — est typique du gallo: ex. : *piée* = pluie; *pianche* = planche; *piat* = plat.

(4) « *gâpâs* »:

— à rattacher à un étymon gaulois « *waspa* », forme supposée d'après des mots irlandais et gallois, qui aurait signifié « nourriture » puis se serait limité au sens de « nourriture du bétail », « déchet » quand le gaulois est tombé au niveau de langue rurale.

— notons, en breton, la forme « *gwaspell* »: « paille hachée par la machine à battre »; le mot angevin « *gâpiers* » a pratiquement le même sens puisqu'il s'applique aux « déchets de battages ».

(5) « *netée* »:

— construit sur le substantif « *né(t)* »: nuit (du latin « *noctem* ») + suffixe « —ée », à valeur de durée.

Mais la «*filerie*» (6) était sans doute le moment le plus apprécié pour rencontrer l'âme-sœur. Nul mieux que Noël du Fail nous a laissé une description de ces soirées privilégiées :

«*C'est une vieille coutume en ce pays, et croy que par tout ailleurs, de se trouver et amasser chés quelqu'un du village au soir, pour tromper les longueurs des nuits et principalement à l'hyver.*»

Et il ajoute :

A ces «*fileries*»... «*se trouvoient de tous les environs plusieurs jeunes valets, illec s'assemblans et jouans à une infinité de jeux... Les filles, d'autre part, leurs quenouilles sur la hanche, filoient... assises... sur une huge ou met*» (7).

Et c'était bien sûr, l'occasion d'«*honnestes familiaritez*» selon l'expression suggestive de l'auteur des «*Propos rustiques*», ce qui ne plaisait guère, on s'en doute, à l'église ; dans les archives paroissiales de ma commune natale, Saint-Julien, à la date de 1850, j'ai découvert la remarque suivante, brève mais significative :

«*Une coutume dangereuse pour la paroisse et qui en est comme la lèpre, c'est ce qu'on appelle la fillerie qui pousse la jeunesse dans des courses aventureuses de nuit en hyver surtout.*»

Certes, la jeune fille ne file plus mais le mot est resté avec tout ce que l'on sent encore dans la voix de souvenirs attendris.

Amour ou... intérêt ?

Et l'amour dans tout cela ? Même si le sentiment n'est pas absent, force est de reconnaître que d'autres critères, fréquemment, guident le choix.

Par exemple, la force physique est appréciée chez les futurs ; de la jeune fille on dira : «*Olle est vaillante*» littéralement : elle est vaillante, courageuse.

— le français «*nuitée*» s'est réduit au sens de «*nuit passée à l'hôtel*» alors que, dans notre parler, son équivalent «*netée*» a conservé le sens médiéval plus large de «*espace d'une nuit*».

(6) Voir «*demanderie*».

(7) «*met*» :

— noté en ancien français sous les formes «*maie*» — «*mait*» = huche, pétrin ; du latin «*magis*», de même acception.

— s'appliquait à une sorte de grand coffre de bois rectangulaire à couvercle plat placé devant le lit-clos ; on y rangeait pain, farine...

Autre expression synonyme: «*O croche dedans*», que l'on peut rendre par: elle n'hésite pas à mettre la main à l'ouvrage. Un jeune homme petit, chétif, mal conformé est durement jugé: «*C'est un bâstchu*» (8) littéralement: bas-cul... et n'aura donc pas la presse!

L'intérêt intervient aussi d'où les mariages relativement fréquents entre cousines et cousins germains car les «clos», champs, se touchaient. Dès lors et a contrario, la pauvreté est mal vue: «*On'a qu'so tchu*» (1) et sa main d'ssus», litt.: elle n'a que son cul et sa main dessus.

Certains petits signes également ne trompent pas: il vaut mieux qu'il n'y ait pas de «*tés d'irangnes*», toiles d'araignées, dans la maison de la jeune fille car le galant doutera des qualités de ménagère de celle-ci. Et s'il veut imaginer sa future épouse dans quelques années, il peut regarder et juger la mère d'où le dicton: «*c'est la trêie qui vend les pourciaoux*» (9), litt.: c'est la truie qui vend les pourceaux; en d'autres termes plus académiques: si la mère est bien conservée, la fille sera de même au même âge.

Du célibat

Et même si ces signes ne semblent pas toujours favorables, le cœur sait, le plus souvent, passer outre car le sort de vieille fille est peu envié. Dans ce cas, on dit: «*O tourne su la véprée*» (10), litt.: elle tourne sur la

(8) «*tchu*»:

— le «c» latin, placé à l'initiale, devient souvent chez nous «tch»: c'est le phénomène de palatalisation.

Autres exemples: /cor/tchœur: cœur; /coxa/tchêsse: cuisse; /corium/ tchèr: cuir.

(9) «*pourciaoux*»:

— singulier: «pourcè»; cette correspondance singulier-pluriel est fréquente en gallo:

/chapè/ — /chapiaoux/ = chapeau(x)

/martè/ — /martiaoux/ = marteau(x).

Cette alternance morphologique se retrouve aussi en ancien français.

(10) «*véprée*»:

— du latin: «*vespera*» = soir.

— Image typique de l'esprit facilement caustique du paysan qui s'appuie sur la réalité concrète qu'il connaît bien pour donner plus de force à sa pensée.

— Faut-il aussi rappeler toute la saveur poétique de ce mot immortalisé par Ronsard et malheureusement perdu par le français:

Mignonne, allons voir si la rose

Qui ce matin avait déclose

Sa robe de pourpre au soleil,

A point perdu cette vesprée

Les plis de sa robe pourprée,

Et son teint au votre pareil.

vêprée = elle n'est plus toute jeune (observons que l'équivalent masculin n'existe pas).

Il est vrai que : « *N'y a pàs d'fagot qui n'treû sa hârt* » (11), litt. : il n'y a pas de fagot qui ne trouve son lien : ce qui signifie qu'une personne, même laide, même âgée trouve toujours à se marier. Qui ne voit l'emploi symbolique de cet objet dans ce dicton, objet qui, de par sa fonction, tout comme la bague, est anneau, sceau, alliance ?

Et cet espoir se nourrit de présages : pour savoir où se trouve son-sa futur-e, on enferme dans son poing un pépin de pomme puis on souffle dessus avant de le laisser choir sur la table : la pointe indique la direction où il-elle habite. Celui-celle qui doute vraiment peut toujours faire craquer les articulations de ses doigts : autant de craquements, autant de « bonn'amis-ies ».

La demanderie

Foin de ces présages, lorsque le jeune homme sentait qu'il était accepté, commençaient alors les démarches plus officielles : c'était la « demanderie » (12).

En général, un samedi soir, le jeune homme arrivait au domicile de sa future, accompagné de sa famille, le groupe entonnant la chanson : « *La Yéyette* » (13). La demande était alors faite par le père, à défaut par le frère — mais toujours par un homme. Bien évidemment, les parents

(11) « *hârt* » :

— du francique : « *hard* » = filasse.

— déjà attesté en ancien français avec le sens de « branche, osier » mais aussi : « corde de gibet » d'où les vers bien connus de Marot :

*J'avais un jour un valet de Gascogne,
Gourmand, ivrogne, et assuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde
Au demeurant, le meilleur fils du monde...*

(12) « demanderie » :

— le suffixe : « —rie », fréquent en gallo, ajouté à un verbe, produit le substantif correspondant qui marque l'action :

voir : « pilerie » — « filerie ».

(13)

Le groupe

*De grand matin
Le p'tit Pierre se lève
Prend son chapeau sous son bras
Chez la Yéyette
Droit, il s'en va*

de la jeune fille donnaient leur accord, nonobstant les paroles de la chanson, et pour le sceller on buvait le vin apporté par le futur. « *Foyait eune paniérée d'vin pour la d'mand'rie* » m'a-t-on dit. En fait, tout était arrangé auparavant, en particulier lors du repas du Premier de l'An ; la demanderie n'étant qu'une manière d'officialiser aux yeux de la communauté locale une fréquentation qui, souvent, avait pu être longue.

Les fiançailles

Les « fiances » — comme on disait — ont lieu un mois environ avant le mariage, le temps des « affiches » : les jeunes gens, après la demanderie, vont, en effet, à la mairie « donner leur nom » ; les actes officiels sont alors remplis, publiés et affichés à l'entrée durant trois semaines.

Démarche similaire au presbytère : le recteur les « bannit » trois dimanches consécutifs, c'est-à-dire qu'il annonce solennellement en chaire le prochain mariage ; impérativement, les futurs époux n'assistent pas à la messe car ils ne devaient pas entendre leurs bans.

Le futur gendre

Bonjour, beau-père
Ainsi que belle-mère
Que le bonjour vous soit donné
La Yéyette, où donc elle est ?

Le futur beau-père

La Yéyette, elle est à la grand-messe
A la grand-messe
A Saint-Denis
Ne tardera pas à rev'ni'
Que l'on apporte ici, sur cette table
Du pain, du vin, du saucisson
Pour régaler ce garçon

Le futur gendre

Je ne suis pas venu ici pour boire
Ni pour boire ni pour manger
C'est de mariage qu'il faut parler

Le futur beau-père

Mais la Yéyette est encore trop jeune
Faites l'amour en attendant
Que la Yéyette ait ses vingt ans

Le futur gendre

Faire l'amour je ne veux plus
Je l'ai fait pendant dix ans passés
Et je trouve que c'est bien assez

Un repas — toujours au domicile de la jeune fille car ses parents l'offraient — clôt cette double démarche importante car elle marque le premier engagement officiel tant auprès de la loi que de la religion.

Les épousailles

Le temps du mariage

Alors que, de nos jours, le choix de la date est, le plus souvent, fonction de convenances personnelles, au temps passé, il était commandé par un double impératif: le rythme du travail mais aussi les interdits de l'église.

La grande période pour convoler tournait autour du mois de juillet, c'est-à-dire après le travail souvent harassant des foins mais avant celui tout aussi dur de la moisson.

Il était préférable d'éviter le mois de mai, car sombre présage:

«*Mariage en mai*

Mariage mauvais (mauvais)» (14).

On ne se mariait pas non plus le vendredi car c'était jour d'abstinence et le recteur refusait le samedi car, d'expérience, il savait que les «noçoux» fatigués, n'honoreraient pas de leur présence la messe du lendemain.

Enfin, les périodes de Carême et de l'Avent étaient interdites; une exception: si la situation l'exigeait (15), on pouvait se marier le jour de la fête de Saint-Joseph, le 19 mars.

(14) En fait, ce dicton est l'héritier d'une coutume millénaire: Millardet, dans son livre: «*Vie et croyances des Gaulois*», rappelle qu'aucun mariage n'était célébré durant le mois de mai chez ce peuple précisant que «*c'est le mois où la femme était honorée comme mère et non comme épouse*».

(15) Suprême faute que d'être enceinte avant le mariage; un dicton, entre autres, stigmatisait cet état:

«*O! a sémé so bié naï sous l' châpe*»

litt.: elle a semé son blé noir sous le chable.

— le «*chable*» — de l'ancien français «*chaable*», «*abattis de bois*», désignait une herse à armature de bois, instrument agricole qui apparaît déjà au XV^e siècle sur une enluminure des Très Riches Heures du duc de Berry.

— Quel rapport entre cet état et cette formule? Je n'ai pu le découvrir.

Les invitations

Si l'envoi de faire-part s'est aujourd'hui généralisé, il y a une dizaine d'années encore, c'étaient les futurs mariés qui allaient «*périer*» (16) prier, d'assister à messe et repas, une quinzaine de jours avant la cérémonie. «*J'venons vous périer d'nos nocés*». Et l'usage voulait que, dans chaque maison, on mange et on boive. «*J'vous remercions. Eh! ben, v'allez moger un bout o nous*» litt. : manger un bout avec nous = un léger casse-croûte. A tout le moins, on ne pouvait refuser de boire un «*mic*» (17), café. Et tant pis pour l'estomac! D'autant plus que ce café était souvent arrosé d'une «*goutte*», c'est-à-dire d'un peu d'eau-de-vie.

Les présents de nocés

C'est aussi le moment des «*présents de nocés*». Certes, leur valeur est fonction du niveau matériel des familles. Reste que chacune d'elles non seulement, met un point d'honneur à faire le maximum pour le futur ménage mais respecte également les rites d'offrande.

Ainsi, les parents de la mariée achetaient-ils une pièce de «*tèle*», toile, et faisaient-ils faire des taies d'oreiller et des «*linceûx*» (18) draps.

Plus symbolique à observer, la jeune fille apportait avec elle le «*lé*», lit conjugal alors que le jeune homme, lui, amenait la «*préresse*» (19), l'armoire.

(16) «*périer*»:

— phénomène fréquent dans notre parler: dans certains groupes consonantiques dont le second élément est le plus souvent «*r*», s'intercale un «*e*» appelé épenthétique. Autres exemples: berbis: brebis; pernelle: prunelle; beryère: bruyère...

(17) «*mic*»:

— se dit dans le Penthièvre alors que «*micamo*» s'entend plutôt en Ille-et-Vilaine et dans les contrées limitrophes.

— sans doute l'abréviation du breton populaire «*micamo*», «*café salé avec de l'eau-de-vie*» nous dit Anatole Le Braz.

(18) «*linceûx*»:

— du latin «*linteolum*», diminutif de «*lintheum*», linge, de «*linum*», lin.
— s'est spécialisé depuis le XVII^e siècle en français dans le sens de: «*drap dans lequel on ensevelit un mort*» alors que chez nous il a gardé l'acception médiévale de «*drap de lit*».

«*Frère Jean emporta la couverture, le matelas et aussi les deux linceux*» écrit Rabelais.

(19) «*préresse*»:

— du latin «*pressare*», presser, serrer; apparaît déjà en ancien français avec cette signification.

— se retrouve dans tout l'ouest de la France romane, en zone bretonnante dans le Trégorrois et la région de Carhaix, mais aussi à Jersey.

Le grand jour

Arrivée de bonne heure, la couturière met grand soin à ajuster la robe de la mariée et le diadème de fleurs d'oranger offert par sa belle-mère. On comprend mieux la signification — perdue — de ce geste si l'on sait que, symboliquement, elles sont l'expression de la foi constante selon Chevalier-Gheerbrant (dictionnaire des symboles). Puis le cortège s'ébranlait vers le bourg en chantant accompagné de la vielle, la jeune fille en tête au bras de son père et, fermant la marche, le jeune homme à celui de sa mère.

On guettait aussi le temps car un dicton annonçait :

« *Mariage pluvieux
Mariage heureux* ».

La « piée », pluie, était en effet, d'un heureux présage parce que, disait-on :

« *S'i ché d'la piée
(s'il tombe de la pluie)
C'est les larmes de la mariée* »

entendant par là que c'étaient tous ses pleurs d'épouse qui tombaient en ce jour. Mais, le moins que l'on puisse dire, vu l'état des chemins et en dépit de ce présage, le mauvais temps était bien évidemment une gêne : pantalons et robes étaient, le soir, bien « couellés » (20).

Jusqu'à une époque récente, plus que le mariage civil considéré comme une simple formalité administrative, la cérémonie religieuse revêtait importance et solennité. Ce qui n'empêchait nullement l'assistance d'être à l'affût de certains signes :

— si les deux cierges ont une flamme belle, le couple aura une vie heureuse et prospère ; l'époux qui mourra le premier est celui dont le cierge brûlera le plus vite et l'on m'a rapporté qu'un jeune marié dont on n'avait pas pu allumer le cierge est mort trois ans plus tard.

— Malheur aussi à celui qui laisse choir son alliance.

(20) « couellés » :

— construit sur l'ancienne forme « *coue* » qui vient du latin « *cauda* », queue.

— adjectif qualificatif qui s'applique au bas d'un robe ou d'un pantalon maculé par l'eau et la boue.

— s'emploie parfois encore aujourd'hui dans un sens ironique pour se moquer de quelqu'un qui a le bas des vêtements particulièrement sale, voire d'un animal qui a traîné dans la boue.

Dans tous ces cas, le symbolisme est transparent.

Après la coutumière « tournée de bistrots », payée par le garçon et la fille d'honneur, le cortège se reconstituait derrière les mariés, le sonno de vielle ou d'accordéon en tête, et reprenait gaillardement le chemin du domicile de la mariée où se tenait généralement le repas.

Ce retour était souvent retardé par ce que Van Gennep appellerait les « rites de passage » :

— constitués de ronces entortillées sous la forme de lianes auxquelles étaient suspendues des branches d'aubépine, des barrages, dressés par les enfants ou les jeunes des villages, situés sur le parcours, étaient levés en échange de pièces de monnaie, bonbons ou cigarettes.

— Avant que ne commence le repas existait un dernier rite illustrant l'entrée du jeune homme — ou de la jeune femme — dans son nouveau foyer : les beaux-parents le — ou la — prenaient par le bras et l'invitaient à franchir le seuil de la maison sous les applaudissements des « noçoux » qui, tout aussitôt, ne se faisaient pas prier cette fois pour se mettre à table.

Préalablement on avait disposé soit dans une grange, soit dans le « solier » (21), grenier, de grandes tables encadrées de bancs et recouvertes de draps de lit. Aux murs étaient accrochés des draps ornés de bouquets et de branchages. Le repas se prolongeait des heures durant, entrecoupé de chansons, de monologues souvent grivois et de farces telle celle de la jarretière de la mariée mise aux enchères : la somme recueillie étant offerte aux jeunes époux.

L'après-dîner se déroulait le plus souvent dans la salle d'un restaurant de Sainte-Anne-du-Houlin, lieu champêtre sur le Gouët en Plaine-Haute, commune limitrophe de Plaintel. On y dansait polkas piquées, balancières, guédennes...

Vers huit heures a lieu le souper ; après, encore des danses jusqu'à une heure avancée de la nuit puis on se sépare, non sans avoir emporté un bout du voile de la mariée, gage de bonheur.

Faut-il rappeler le réveil matinal des mariés et la soupe à l'oignon dans un pot de chambre... Avaient-ils eu le temps de dormir, d'ailleurs, dans un lit rempli de sel et d'orties ? Encore fallait-il les découvrir !...

(21) « solier » :

— du latin « solarium », terrasse exposée au soleil.

— mot qui apparaît déjà dans la Chanson de geste : « Le Charroi de Nîmes » (1160).

— utilisé en breton et dans une bonne partie de la France ainsi qu'à Jersey sous la forme : « solyi ».

Le retour de nocés

Le lendemain a lieu un repas qui réunit, outre les proches, les parents plus lointains qui n'avaient pas été invités le jour précédent.

Le dimanche suivant, les jeunes mariés se devaient d'assister à la messe et, pour se faire remarquer, arrivaient un peu en retard; ce jour-là, les proches se retrouvaient encore au domicile de la mariée pour un ultime repas.

Le mot, sinon de la fin, du moins des lendemains, sera donné par un vieux paysan de Plaintel :

«*Eune bru, pàs d'bru*
Daeux brus, trop d'bru
Tréis brus, éit l'diâble» (22)

«Une bru, pas de bruit
 Deux brus, trop de bruit
 Trois brus, c'est le diable».

Claude BOUREL.

(22) Jeu de mots fondé sur l'homophonie en gallo des termes :

«*bru*» = bruit et «*bru*» = belle-fille.